



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique

Université 
de Montréal

Bourses de maîtrise et de doctorat OICRM – ESP

Pour l'année universitaire 2021-2022, l'OICRM et les Études supérieures et postdoctorales (ESP) offriront une bourse de maîtrise d'une valeur de 5000\$ et une bourse de doctorat d'une valeur de 8000\$ à des étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal dans l'une ou l'autre des disciplines représentées par les membres réguliers de l'OICRM et qui mènent leurs études sous la direction d'un de ces membres – voir la liste sur notre [site Internet](#).

Sachant que les études se font en français à l'Université de Montréal, il sera important de démontrer une bonne connaissance du français (parlé et lu). En ce qui concerne les personnes inscrites à un programme en interprétation, un dossier pourra être exceptionnellement soumis au comité des bourses dans la mesure où le projet proposé possède une dimension de recherche-crédation très importante.

Cette bourse ne pourra être cumulée avec une bourse d'excellence du FRQSC ou du CRSH, ni avec une autre bourse des ESP. Les doctorantes et doctorants en 4^e, 5^e et 6^e année désirant soumettre leur candidature doivent : 1) prouver ne pas avoir précédemment obtenu de bourse de fin d'études des ESP ou ne pas y être éligibles, en plus de ; 2) justifier la prolongation de leur programme d'études.

Les projets déposés doivent s'inscrire dans l'un des [axes de recherche de l'OICRM](#). Les candidates et candidats n'ont pas à être membres étudiants de l'OICRM au moment du dépôt de leur demande.

Veillez noter que ces bourses ne sont pas renouvelables.

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 5 mars 2021 à 17h

Les dossiers comprendront :

- Le formulaire de demande dûment rempli (disponible sur le [site Internet](#)) ;
- Une lettre de motivation ;
- Deux lettres de recommandation dont une de la directrice ou du directeur de recherche ;
- Un relevé de notes récent du dernier programme d'études suivi.

Les dossiers complets numérisés doivent être envoyés en format .pdf à caroline.marcoux-gendron@umontreal.ca

Les lettres de recommandation peuvent être envoyées soit par l'étudiante ou l'étudiant avec le reste de son dossier, soit par les répondantes et répondants mêmes, toujours à l'adresse courriel ci-dessus. Un accusé de réception sera envoyé suivant la bonne réception du dossier.